



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE C**

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le



ID : 070-217001205-20260402-202603132-DE

**Séance du 31 mars 2026**

Nombre de membres en exercice : 24  
Date de la convocation : 25 mars 2026  
Date d'affichage : 07 avril 2026

**L'an deux mille vingt-six et le trente et un mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire**

**Etaient présents : Mmes et MM. S. COLLILIEUX – B. PY – M. JACOBBERGER – G. BRIOT adjoints – C. HOSATTE – Y. TESTON – C. PERON – K. LIONNET – O. HOUILLOIN – M. DUPATY – T. SCHLUMBERGER – B. GRANDJEAN - M. FAIVRE – J. MOLNAR – S. BERNARD – M. METTAVANT – Z. KANJUGA – F. DEMESY – C. MATHIE – S. FASQUELLE**

**Pouvoirs : T. SEGUIN donne pouvoir à S. COLLILIEUX**

**Excusée : C. COUDEREAU**

**Absente : N. SMAINE PELLETERET**

**Madame Ghislaine BRIOT a été désignée secrétaire de séance**

**DCM 2026/03/13-2**

**Désignation des membres COFOR**

La commune de CHAMPAGNEY est adhérente à la COFOR.

Cette association sise à Vesoul propose diverses actions au bénéfice des élus.

Elle place la forêt au cœur du développement local avec la volonté de maintenir et développer en région les emplois liés à la chaîne de transformation du bois, de poursuivre la structuration de la filière bois-énergie et de promouvoir la valorisation du bois local dans les constructions publiques.

Enfin, elle représente et fait valoir les intérêts des communes forestières auprès des pouvoirs publics.

Le Conseil Municipal, invité à se prononcer sur la désignation des représentants du conseil municipal :

- Désigne à main levée et à l'unanimité :
  - Monsieur Michel JACOBBERGER, titulaire
  - Monsieur Sébastien BERNARD, suppléant

- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,  
Marie-Claire FAIVRE

